



Photographe résolument urbain, Serge Mouraret travaille depuis cinq ans sur les questions de mémoire et de transmission et depuis trois ans sur Berlin. A Berlin, à Verdun ou dans les camps de concentration, cet ancien photographe de presse traque les «traces», s'efforçant de fixer sur la pellicule une mémoire qui s'efface. Travaillant exclusivement en noir et blanc - un choix destiné à éviter le superflu - il privilégie le travail dans le temps et accumule les images, trouvant souvent a posteriori les liens qui les relient. Ses travaux ont été exposés au Goethe Institut et il prépare une exposition au Centre André Malraux de Nancy en 2003.

POINT DE VUE

Associations d'habitants et/ou conseils de quartier ?

La loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002 comporte dans son article 1^{er} l'obligation pour les villes de plus de 80000 habitants de créer des «Conseils de Quartier». Cette nouvelle organisation suscite chez les habitants déjà regroupés en associations de quartier (appelées comités d'intérêts locaux ou CIL sur l'agglomération lyonnaise), à la fois espoir et inquiétude. Une question revient le plus souvent : les conseils de quartier ne vont-ils pas concurrencer, voire remplacer les associations de quartier existantes ? Si oui, avec quels avantages pour les habitants ? La loi laisse au Conseil Municipal (au conseil d'arrondissement pour Paris, Marseille et Lyon) toute latitude pour fixer la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement des conseils de quartier. Cette liberté peut permettre de créer enfin le lieu de concertation permanent au niveau de chacun des quartiers entre les élus municipaux et les associations d'habitants que ces dernières réclament depuis bien des années. Mais il y a en effet tout à craindre d'une opération qui consisterait à créer de fausses associations municipales de quartier en choisissant parmi les volontaires quelques habitants à titre individuel afin de «représenter» la population. La tentation serait alors grande pour la majorité municipale, quel que soit son bord politique, d'instrumentaliser ces conseils de quartier à son profit, ignorant une fois de plus l'auto-organisation de la population que représentent les associations dont elle s'est dotée en toute indépendance.

Mais la concertation ne saurait se limiter au seul niveau des quartiers et les associations d'habitants appellent également de leurs vœux la mise en place de commissions consultatives thématiques, ouvertes à leurs représentants, auprès de toutes les délégations municipales et communautaires, ainsi que le recours au référendum local (autorisé par la loi A.T.R.) qui seul permettrait la consultation de toute la population sur des sujets importants engageant l'avenir de la cité.

Denis Eyraud,
Président de l'UCIL

(Union des comités d'intérêts locaux
et d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise)

AGENDA

■ Journées européennes du Patrimoine 2002

«Patrimoine et Territoires»

«Journées portes ouvertes et visites commentées du bâtiment du CAUE du Rhône»

samedi 21 et dimanche 22 septembre 2002 - 10h/18h - visites commentées à 14h30 et à 15h sur inscription préalable sur place au CAUE du Rhône
Visite guidée de l'actuel bâtiment du CAUE du Rhône, ancien hôtel de la Compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse au 17^e siècle, remanié au 18^e siècle en hôtel particulier et réhabilité en 1998.

Exposition «Territoires collectifs et individuels : De la maison du peuple à la maison des associations»

20 septembre au 18 octobre 2002 - lundi au vendredi - 8h30/12h et 14h/17h30
Ouv. exceptionnelle les 21 et 22 septembre 10h/18h - entrée libre

Photographies de quelques figures emblématiques de bâtiments de rassemblement associatif et culturel dans le département du Rhône. Par l'Agence Neroptik, Marc Carbonare et Christine Delpal.
Circuits découvertes «Les hauts lieux du rassemblement associatif de Lyon à Villeurbanne» et «La maison du peuple, un modèle obsolète ?» (programme en cours)

en octobre - sur inscription préalable au CAUE du Rhône 04 72 07 44 55

Atelier-conseil «Ma maison, un patrimoine ?» animé par Thierry Saunier, architecte

samedi 21 septembre - 10h/12h au CAUE du Rhône - gratuit - sur inscription préalable au CAUE du Rhône: 04 72 07 44 55

■ Cycle de conférences «Le logement social en Europe»

organisé par le CAUE du Rhône et les Ateliers des Terreaux en partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon

«L'évolution de l'habitat social en Europe Centrale et Orientale du mouvement moderne au réalisme socialiste» par le professeur K. Pawlowski, directeur de l'école d'architecture de Lodz.

jeudi 26 septembre à 18h30, Auditorium Henri Focillon du Musée des Beaux-Arts de Lyon - gratuit

■ Cycle de formation «Compréhension paysagère»

6 jours non consécutifs - sur inscription préalable au CAUE du Rhône 750€ public : techniciens territoriaux des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, Chambres d'Agriculture, agents des services de l'Etat, amateurs de Parcs Naturels (stage limité à 15 personnes)

Programme détaillé sur demande - Contact : 04 72 07 44 55

■ Cycle de formation «Lire et comprendre le paysage urbain»

6 modules de formation à destination des conseils de quartier de Villeurbanne

Module 5 «La politique de la ville et les dynamiques sociales» avec A. Hammouche, sociologue, maître de conférence à l'Université Lumière Lyon II, chercheur au CRESAL-CNRS.

1^{er} octobre à 18h, 2 octobre à 18h30, 3 octobre à 19h et vendredi 4 octobre 2002 à 19h - Salle de l'ancienne bibliothèque de la mairie de Villeurbanne

Module 6 «La notion de projet urbain» avec M. Rousset, urbaniste, chef du département urbanisme au CERTU.

8 octobre à 18h, 10 octobre à 19h, 17 octobre à 18h30 et 26 octobre 2002 à 18h30 - même lieu

■ Exposition «Biodiversité, trésor de l'Humanité»

9 au 27 octobre 2002 - Orangerie du Parc de la Tête d'Or - 9h30/17h30, week-end 10h/18h

Organisée par le Jardin Botanique de la Ville de Lyon avec de nombreux partenaires dont le CAUE du Rhône qui présente à cette occasion son exposition itinérante «Passions & Raisons du Paysage, une nature sensible», présentée par ailleurs du 30 août au 20 septembre 2002 à l'Office du Tourisme de Brussieu et les 21 et 22 septembre à la Ferme Reverdy (Rhône).

ZOOM

«CONCERTATION» ET DÉMOCRATIE LOCALE

Ces dernières années les appels à la «participation», à la «concertation» et plus largement à la «démocratie locale» se multiplient. Cette reconsidération de la citoyenneté, car c'est de cela qu'il s'agit, va de pair avec une forte, pour ne pas dire impérieuse, valorisation de la «proximité». En fait, nous assistons à une sorte de difficile redéfinition du jeu politique qui semble se focaliser sur ces banlieues que l'on dit sensibles mais qui se joue sur l'ensemble du territoire et concerne toutes nos institutions. La politique de la ville, il est vrai,



Formation à la lecture du paysage urbain pour les conseils de quartier à la mairie de Villeurbanne. Ph. CAUE69

favorise toutes sortes de rapprochements au travers des procédures qui lui sont attachées comme le Contrat de ville, ou des évolutions organisationnelles qu'elle engendre comme la gestion dite de proximité des bailleurs sociaux. Ces derniers par exemple s'obligent à impliquer plus fortement leurs locataires dans la gestion et la réhabilitation de leurs patrimoines. Mais il convient d'élargir la réflexion pour tenir compte du mouvement de décentralisation de ces dernières décennies. On verrait alors que cette recherche de proximité et de concertation, loin de se limiter aux comités de quartiers, a des retombées sur la définition même du «centre» (ou du national) et de sa périphérie. Le siège, le centre, le national apparaissent moins assurés de leurs pouvoirs et de leurs légitimités. Le local, l'habitant, plus loin la société civile, à l'inverse, se trouvent dotés dans les discours de vertus démocratiques. La période actuelle, riche en dispositifs pour encadrer les échanges, ne peut alors qu'apparaître comme une sorte de transition où l'on continue d'attendre une intervention centrale forte -celle de l'Etat notamment- tout en réclamant un processus de concertation au plus près des usagers. Cette combinaison ne peut que complexifier les décisions et ébranler les déjà anciennes conceptions de l'action publique et les «anciens» schémas politiques. Qu'en est-il alors de l'assise des élus locaux lorsque s'affirment par exemple les comités de quartiers ? On se souvient que dans les années 60 la «participation» - préfiguration de la concertation ? - mise en avant par le Général de Gaulle, devait permettre le dépassement des oppositions de classes. Peut-être que la concertation aujourd'hui se voit doter d'une autre vertu : celle d'engendrer une conjugaison toujours à inventer entre l'individuel et le collectif pour encore faire société ?

Abdelhafid Hammouche
Maître de conférences en sociologie, Université Lumière Lyon 2, chercheur au CRESAL-CNRS

VILLEURBANNE : UNE FORMATION A LA LECTURE DU PAYSAGE URBAIN POUR LES CONSEILS DE QUARTIER

Comment faciliter la participation des habitants et la concertation autour des projets urbains ?

C'est à cette problématique que tente de répondre le programme de formation «Lire et Comprendre le paysage urbain». Apprendre à lire un paysage s'apparente à acquérir un outil d'analyse du fonctionnement de l'espace. Cette démarche est particulièrement bien adaptée aux besoins des Conseils de quartier et des habitants car elle interroge plus précisément des entités comme le quartier, une grande composition urbaine, un espace public. D'autre part, la notion de paysage est une entrée intéressante au sens pédagogique pour aborder des questions complexes car elle concerne tout un chacun.

Ce programme de formation se décline en cinq modules. Démarrant en cours théorique et méthodologique offrant une grille de lecture du paysage aux habitants, il propose ensuite des parcours dans les quartiers, afin de mettre en pratique les éléments théoriques enseignés tout en privilégiant une approche sensible et affective. Puis, la découverte des outils de lecture urbaine et paysagère (plans, cartes, croquis) avec une initiation à la représentation urbaine à travers le dessin, dans l'objectif de leur faire porter un regard plus analytique sur leur environnement quotidien. Enfin, les deux derniers modules viendront compléter la lecture du paysage par une approche sociologique de la politique de la ville et du jeu des acteurs (le paysage institutionnel), ainsi que par la présentation des outils de l'aménagement urbain et des modes de faire en aménagement.

Puissent ces clés de lecture et de compréhension du paysage urbain, permettre aux habitants de donner du sens à leur ville, à leur quartier et à son organisation, et porter un jugement plus objectif sur la qualité des projets. La réforme de la Loi relative à la démocratie de proximité les amènent à être au cœur des processus de décisions. Dans un avenir proche, ce sont eux qui construiront la ville...

Loïc GARAIX, chargé d'études au CAUE du Rhône

Actualités

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

En référence à la Loi d'Orientation d'Aménagement et de Développement durable du Territoire du 25 juin 1999, qui préconise la mise en place d'un Conseil de développement dans les agglomérations de plus de 50000 habitants, le Grand Lyon a créé par délibération de son Conseil de Communauté cette instance le 19 décembre 2000. La démarche participative mise en place par le projet d'agglomération à travers Millénaire3 s'est ainsi trouvée pérennisée. Ce Conseil d'environ 400 membres, représentatif des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs est un organe consultatif, placé auprès du Conseil de Communauté, consulté sur le projet d'agglomération qui lui est soumis pour avis. Il est sollicité sur l'analyse des problèmes intégrant des points de vue multiples, une anticipation sur les choix à venir. Il fait appel à toutes les forces vives et les acteurs locaux, à l'ouverture de nouveaux arrivants et de nouvelles paroles, aux innovations. Le 6 juillet 2001 cinq groupes de travail constitués pendant l'année sur des axes stratégiques ont remis leur avis sur le projet d'agglomération : «*21 priorités pour le 21^e siècle: une agglomération compétitive et rassemblée*». Ce 12 juillet 2002, ils ont apporté leurs propositions sur les politiques culturelles, l'Agenda 21, des chartes de la participation, un portail citoyen, l'économie sociale et solidaire. Une lettre d'information «*Stimul*» est éditée et les travaux sont consultables sur le site *millénaire3.com*, exprimant des diagnostics, des intentions, des pistes d'action, la cohérence et l'interaction entre les différents sujets abordés restant une difficulté à surmonter dans une logique de priorités que le politique doit synthétiser sans réduire toute la richesse de ce large débat ouvert et démocratique. C. G. M.

RETOUR SUR UN CONCOURS - GYMNASÉ DE BRON-PARILLY

Le 19 septembre 2001 était jugé le concours pour la construction d'un nouveau gymnase à Bron dans le quartier de Parilly à l'angle des rues Jean Jaurès et Claude Delaigue. Ce projet s'inscrit dans la restructuration générale du quartier déjà engagée avec la programmation par le Conseil Général du Rhône de la fusion des collèges Pasteur et Herriot et la reconstruction d'un nouveau collège sur une partie du site du collège Edouard Herriot.

A l'appui d'une analyse détaillée des enjeux urbains établie par l'atelier de la Gère, urbaniste conseil de la COURLY, trois équipes rendaient leurs travaux, *ZBR architectes* (Lyon), *l'Atelier de la Passerelle* (Sainte-Foy-les-Lyon) et *BEA Raphaël Pistilli* (Villeurbanne). C'est ce dernier qui remporta la majorité des voix en proposant un projet «*atypique*» de facture contemporaine que ce soit par l'originalité des textures et matériaux qui composent la façade (bois composite et caoutchouc strié collé sur le soubassement béton), ou par une volumétrie impressionnante dans ses mouvements (variations des hauteurs, volumes qui s'élèvent et s'inclinent, proportions inhabituelles...).

La démarche conceptuelle de l'équipe lauréate consiste selon eux «*... à répondre aux deux exigences contradictoires, à savoir de créer un bâtiment capable de résister aux agressions extérieures (le programme insistait sur les problèmes de vandalisme dans ce quartier) tout en ne donnant pas une image de blockhaus*» Ce pari difficile a finalement été relevé.

On peut toutefois noter que lors du débat, c'est le collège de Maîtrise d'œuvre qui fit preuve de prudence et de retenue face à un projet «*dérangeant*», mais qui restera sans doute une pièce urbaine importante pour la ville de Bron.

Le budget travaux est estimé à 1753600 euros HT pour une surface utile de 1863m². L'appel d'offre est en cours. D. B.

Dans le Rhône

■ Exposition «Pourquoi pas Perrache ?»

20 septembre 2002 au 29 mars 2003 - lundi au samedi 13h/17h30 - entrée libre - Archives municipales de Lyon

Le passé de l'île Mogniat, l'histoire de la révolution industrielle lyonnaise et les promesses d'un quartier en pleine mutation.

- Visites commentées sur inscription
- Lundi 16 septembre 2002 à 18h15, entrée libre : conférence «*L'histoire de la Chambre de Commerce de Lyon au XIX^e siècle*» par Audrey Soria.

- Mercredi 2 octobre 2002 à 18h, entrée libre : conférence «*Le logement social dans le quartier de Perrache*» par M-A Chalabi, conservateur de l'inventaire général de la DRAC Rhône-Alpes.

Rens : 04 78 92 32 51

■ Forum informatique

19 septembre 2002 - 9h30 à 18h30 - Espace Tête d'Or - Villeurbanne

Organisé par le Centre Infobatir, démonstration sur stand de logiciels et solutions informatiques bâtiment. Rens : 04 72 80 18 80

■ Débat et démonstration du site «www.architecturerhonealpes.com»

30 septembre 2002-18h-au Conseil régional Rhône-Alpes
Mise en ligne du site internet de la Maison de l'Architecture Rhône-Alpes avec un débat «*Promouvoir la création architecturale, patrimoine à venir*» animé par Francis Rambert, journaliste et critique d'architecture avec A. Stinco, architecte, J.-P. Midant, historien de l'architecture et D. Fourcade, écrivain.

Rens : MARA - 04 78 30 61 04

- **Rencontre autour du livre** de Denys Pradelle «*Urbanisme et architecture contemporaine en pays de neige*» avec L. Chappis et G. Rey-Millet

lundi 21 octobre 2002 - 19h/21h45 - à la Maison du livre, de l'image et du son - Villeurbanne
Maison de l'Architecture Rhône-Alpes et librairie du Moniteur. Rens : 04 72 75 77 17

■ Exposition «architecturerhonealpes»

Jusqu'au 27 octobre 2002 - mercredi au dimanche - 13h/19h - Maison de l'architecture Rhône-Alpes
Une centaine des projets du module Patrimoine du site internet sont exposés.

Rens : 04 78 30 61 04

■ Exposition «Lyon Confluence Première Phase»

Jusqu'au 30 octobre 2002 - lun/ven - 14h/19h - au Centre d'Information Lyon Confluence (28, rue Casimir Périer Lyon 2). Rens : 04 78 38 74 00

■ Exposition «Le Rhône vu par Yann Arthus-Bertrand»

Jusqu'au 31 octobre 2002-Grilles de la Préfecture du Rhône. Rens : 04 72 56 70 40

■ 3^e Rencontres du Cadre de Ville «Alice au pays des Villes»

18-19-20 octobre 2002

Rens. Robins des Villes - 04 72 77 19 94

Flash-doc

À LIRE

■ XS - Grandes idées, petites structures

Phyllis Richardson, sous la direction de Lucas Dietrich - Thames & Hudson, 2002 - 24,95 €

Ce livre est une célébration des petits édifices, cabanes, kiosques et pavillons, abris divers que l'on rencontre au détour d'une rue ou d'un chemin. A travers les projets les plus innovants du moment, XS témoigne de l'originalité de ces micro-architectures. Il est clair que la taille n'impose aucune limite à la créativité, que l'utilité n'est pas contradictoire avec la beauté et que «*penser petit*» peut s'avérer un exercice merveilleux et constructif.

■ Qualité environnementale des bâtiments

Ademe - 2002 - 40 €

Ce manuel constitue un outil de référence et de dialogue sur la pratique multicritères de management de projet qu'est l'approche dite de Haute Qualité Environnementale (HQE). Il s'adresse aux maîtres d'ouvrage ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de la construction. Il donne une méthode d'approche et des indicateurs permettant de réduire fortement les impacts environnementaux de leurs constructions. Après avoir détaillé les phases opérationnelles, il aborde les stratégies de conception en relation à 50 fiches thématiques accompagnées de références pratiques et réglementaires.

SITES À VISITER

■ www.arturbain.fr

Site du Séminaire Robert Auzelle, association loi 1901, créée en 1984 pour la promotion de l'art urbain. Le Séminaire met en œuvre des actions pédagogiques, organise le prix de l'art urbain pour les professionnels de l'aménagement public ou privé et organise des stages pour les étudiants. On trouve sur son site un vocabulaire illustré de l'art urbain (recueil de définitions accessible à tous), la consultation de fiches d'identité des membres du Séminaire.

■ www.batirenov.com

Ce site accompagne et conseille les particuliers dans les travaux de construction ou de rénovation de leur habitat. Grâce à des rubriques pratiques et complètes (produits, tendances, reportages, simulateurs de plans, adresses de professionnels...), il les informe et les guide dans les différentes étapes de leur projet.

6bis n°17 - septembre 2002

Lettre d'information du CAUE du Rhône
6 bis quai Saint-Vincent 69283 Lyon cedex 01
Tél: 04 72 07 44 55 - Fax: 04 72 07 44 59
Mel: caue69@caue69.fr - Site: www.archi.fr/CAUE69
Directeur de publication: René Trégouët, président, sénateur du Rhône
Rédactrice en chef: C. Grandin-Maurin - Rédacteur: T. Saunier
Dossier et rubriques de ce numéro: David Béal, Denis Eyraud, Loïc Garaix, Catherine Grandin, Abdelhafid Hammouche
Imprimerie: IDMM - Dardilly
ISSN 1621 - 210X - 2000 exemplaires gratuits.



www.archi.fr/CAUE69